

[À La Turballe, l'avant-port profitera à la pêche et à la maintenance éolienne \(ouest-france.fr\)](https://ouest-france.fr)

À La Turballe, l'avant-port profitera à la pêche et à la maintenance éolienne

Le port de La Turballe (Loire-Atlantique) accueille la base de maintenance du futur parc éolien en mer de Saint-Nazaire : 80 éoliennes, 480 MW. Les grands travaux d'agrandissement commencent.



Le port actuel de La Turballe bénéficiera d'un avant-port, avec une digue prolongée et un terre-plein plus vaste pour la base de maintenance de l'éolien offshore et les autres activités portuaires. | DR

Ouest-France Michel ORIOT. Publié le 01/02/2021 à 14h00



Une centaine de bateaux de pêche fréquente le port de La Turballe. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Le port des Pays de la Loire spécialisé dans la pêche du poisson bleu (anchois, sardine, maquereau... 9 000 tonnes de poissons débarquées en 2019), s'agrandit pour s'adapter au développement de la pêche, de la plaisance, de la réparation navale et des liaisons vers les îles du Morbihan durant la belle saison. Mais ce qui a motivé ces investissements, c'est l'avènement d'une nouvelle industrie, l'éolien en mer, reconnaît Philippe Grosvalet, président du conseil départemental, financeur principal. Nous nous inscrivons dans la nécessité d'investir dans une nouvelle industrie, les énergies renouvelables et dans les activités traditionnelles de la pêche.

La Turballe se situe à proximité du [futur parc éolien de Saint-Nazaire](#), c'était un site idéal. Mais il a fallu repenser la cohabitation des activités existantes. Et accompagner de nouveaux besoins car ici, on manque d'espace : les quais, souligne le syndicat mixte qui gère 13 ports maritimes et fluviaux de la Loire-Atlantique, « **sont** fortement sollicités et les bassins de plaisance saturés en haute saison ; l'activité de « **réparation navale, croissante**, demande une augmentation de la capacité de levage et de surface de l'aire de travail ; l'absence d'une véritable infrastructure d'accueil du public limite les activités de transport des passagers et de tourisme. D'où une concertation permanente avec les usagers, en particulier les pêcheurs. L'objectif ? Préserver les bonnes conditions de navigation dans le chenal et conserver des linéaires de quais adaptés aux besoins des pêcheurs.

Un trafic intense durant l'été

Énergies marines renouvelables et pêche traditionnelle bénéficieront des mêmes infrastructures, pour un montant de travaux de 53 millions d'euros, financés par le département de la Loire-Atlantique, la région, l'État et la communauté d'agglomération de la presqu'île guérandaise Cap Atlantique. Rapidement, [car EDF Renouvelables construira, d'ici à dix-huit mois, avec la société canadienne Enbridge](#), son parc de 80 éoliennes en mer (480 MW) conçues par General Electric. Les infrastructures permettront de sécuriser le chenal et de mieux organiser les secteurs d'activité du port : plus de 100 bateaux de pêche dont les imposants pélagiques, 360 bateaux de plaisance... Sans compter, à la belle saison, les liaisons quotidiennes vers trois îles du Ponant (Belle Île, Houat et Hoëdic).

La nouvelle digue avant juin 2022

Le port souffrant d'une entrée orientée sud-ouest qui le soumet régulièrement aux aléas du vent et de la houle, la digue sera prolongée de 450 m pour coiffer, à terme, tout le port en face d'une future contre-digue. Cette digue de près d'un kilomètre construite par la société Charier deviendra, à terme, un lieu de promenade. Un terre-plein sera aménagé pour agrandir le port. L'immeuble de la base de maintenance éolienne est commencé depuis septembre, juste à côté de la digue. Dans un an, une centaine de salariés y travailleront pour assurer le suivi du parc offshore durant vingt-cinq ans.

Ce lundi 1^{er} février 2021, la base de vie de ce chantier sera installée et les boxes des pêcheurs le long de la digue seront déconstruits. Si le plateau de réparation navale voit provisoirement sa surface réduite de moitié, les autres activités économiques se maintiendront à l'identique durant les travaux. La première phase devrait s'achever en juin 2022 avec la réalisation de la digue, de la contre-digue, l'intégration d'un terre-plein pour la réparation navale, la création d'un quai pour les trois navires de maintenance éolienne. La seconde phase commencera en 2023 avec l'avant-port pour les bateaux de plaisance, l'aménagement du pôle passagers pour la liaison avec les îles du Morbihan, la réalisation de darses pour les élévateurs à bateaux.